

L'accusée, et pas du tout désespérée, Jeanine Áñez



Auteur : Roberto Morejón

L'ancienne présidente de facto de la Bolivie, Jeanine Áñez, aspire probablement à retrouver la suffisance des jours qui ont suivi le coup d'État de 2019, maintenant qu'elle est inculpée pour des crimes commis

pendant son mandat.

Détenue à La Paz depuis 2021 à la suite d'une enquête menée par le ministère public sur des accusations de génocide, de meurtre et de tentative de meurtre, celle qui s'est autoproclamée présidente de la Bolivie au lendemain du Coup d'État contre Evo Morales en novembre 2019, fait l'objet d'un nouvel acte d'accusation.

Il est lié à l'affaire du Sacaba, une ville voisine du chef-lieu du département de Cochabamba, où les militaires ont commis un massacre à la suite du soulèvement contre le Coup d'État.

Des soldats en uniforme ont également décimé des manifestants anti-coup d'État dans la ville de Senkata, près de la ville d'El Alto.

Une quarantaine de personnes sont mortes lors de la répression dans ces deux endroits, mais la détenue doit faire face à d'autres procès.

Elle a d'ores et déjà été condamnée à 10 ans de prison pour s'être placée de manière inappropriée dans la ligne de succession constitutionnelle après la démission forcée d'Evo Morales.

Les magistrats gardent à l'esprit que Jeannine Añez a pris un décret pour exonérer de toute responsabilité pénale les militaires impliqués dans ce qu'ils appellent le "rétablissement de l'ordre interne".

Face à l'accumulation des charges, l'ancienne présidente dirigeante de facto tente de bloquer les enquêtes, garde le silence, rejette la compétence des procureurs et des juges et prétend que le gouvernement interfère dans le processus.

Il s'agit d'un écran de fumée qui s'appuie également sur sa position d'opposante présumée, alimentée par les médias de droite latino-américains.

Mais la dame à la bible n'est pas la seule à être impliquée dans la mauvaise gestion, puisque son bras droit, l'ancien ministre de l'Intérieur, Arturo Murillo, complice de la persécution des opposants, est tombé en disgrâce dans son refuge aux États-Unis.

Murillo, qui a fui la Bolivie, a récemment témoigné devant un jury pour avoir fixé des prix excessifs lors de l'achat de bombes lacrymogènes en 2020.

L'État bolivien l'accuse d'avoir détourné un peu plus de deux millions de dollars.

L'accusé est incarcéré à Miami où il purge une peine de 70 mois de prison après avoir été reconnu coupable de blanchiment d'argent et de corruption.

Comme on peut le constater, malgré le manteau protecteur de la presse hégémonique, Añez et certains de ses acolytes ont dû faire face à la justice, comme l'exige la majorité des Boliviens.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/320314-laccusee-et-pas-du-tout-desemparee-jeanine-anez>



Radio Habana Cuba